



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD – PAS-DE-CALAIS  
PICARDIE

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

Service ECLAT

Pôle aménagement du  
territoire

Tél. : 03 20 40 43 27  
Fax : 03 20 40 54 58

ae-eclat.dreal-npdcp@developpement-durable.gouv.fr

A

Préfecture du Pas-de-Calais  
rue Ferdinand Buisson  
62020 Arras cedex 9

Lille, le **08 SEP. 2016**

Objet : information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité environnementale, suite à la consultation relative au projet de création d'un crématorium à Hénin-Beaumont.

Réf : 2016-0302

Vous avez bien voulu me transmettre, dans le cadre de l'évaluation environnementale des projets prévue par l'article L.122-1 du code de l'environnement, le dossier relatif au projet de création d'un crématorium à Hénin-Beaumont, ayant fait l'objet d'un accusé de réception en date du 07 juillet 2016

Aucun avis n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la présente information relative à l'absence d'observations sera jointe au dossier d'enquête publique, ou de la procédure équivalente de consultation du public le cas échéant, et devra être rendue publique *via* votre site internet, en application de l'article R.122-7 du code de l'environnement. Cette information figurera également sur le site internet de la DREAL du Nord – Pas-de-Calais - Picardie.

Pour le Directeur régional de  
l'environnement,  
de l'aménagement et du logement,  
Le directeur adjoint,

Yann GOURO

